

Maillage transformation halieutique 100 % valorisation



Description des projets

La transformation de produits halieutiques ajoute une valeur importante aux produits de la pêche et de l'aquaculture et est un moteur de l'économie québécoise. Ce secteur a cependant la particularité de devoir travailler avec une matière première dont on utilise seulement une petite partie, générant ainsi d'importants volumes de matières inutilisées, les coproduits. Selon les espèces transformées, les coproduits peuvent représenter plus de 50 % des produits entrants dans les usines. Ces coproduits ont longtemps été envoyés à l'enfouissement. Depuis l'annonce d'une nouvelle réglementation qui interdira l'enfouissement de matière organique en 2020, les entreprises de transformation cherchent d'autres solutions pour se départir de leurs coproduits, mais plusieurs n'ont pas encore trouvé de solution satisfaisante.

Ce projet-pilote de deux ans vise à faire le portrait des coproduits des entreprises du secteur de la transformation des produits marins et aquacoles, qui se concentrent principalement dans cinq régions : la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord, Québec et Montréal. S'appuyant sur la plateforme développée par le CTTEI, ce projet a aussi pour but d'instaurer un système de mise en relation entre les transformateurs de produits marins, qui doivent disposer de leurs coproduits et des utilisateurs potentiels de ces mêmes coproduits.

Équipe de travail

Marie-Gil Fortin
Chercheuse industrielle
marie-gil.fortin@merinov.ca

Maude Sirois
Professionnelle de recherche
maude.sirois@merinov.ca

Partenaire

Centre de transfert technologique
en écologie industrielle (CTTEI)

Période de réalisation

2017-2019

Résultats et retombées pour l'industrie

Ce projet d'économie circulaire proposera aux usines de transformation de produits marins du Québec de nouvelles avenues pour la valorisation de leurs coproduits. La création d'un système de maillage entre les transformateurs et divers utilisateurs permettra aux entreprises d'identifier des opportunités d'affaire favorisant la gestion et la valorisation des coproduits. Ce projet pilote permettra à certaines entreprises qui paient présentement pour se départir de leurs coproduits de trouver un avantage économique à la valorisation. Il permettra également le regroupement de biomasses de plusieurs entreprises pour des applications qui nécessitent des volumes plus importants. Ainsi, au lieu d'être enfouies, des tonnes de matières pourront servir d'intrants à d'autres productions.